

LIGUE DU DROIT INTERNATIONAL DES FEMMES

Association créée par Simone de Beauvoir
6 Place Saint-Germain des Prés, 75006 Paris

COMMUNIQUE

Paris, le 26 août

Affaire Baby Loup : l'ONU contre les droits des petites filles à l'émancipation

Alors qu'en France chaque jour davantage de très petites filles sont affublées de longs voiles couvrant tout leur corps par la volonté de parents qui veulent leur désapprendre à tout jamais la liberté de mouvement.

Alors qu'en Iran, ce pays qui dès 1979 imposait à toutes les femmes le port du tchador et un statut de second rang, d'héroïques Iraniennes sont emprisonnées pour s'être dressées tête nue dans les rues.

Alors qu'en Arabie Saoudite les défenseuses des droits des femmes sont la cible du régime d'apartheid sexuel dont l'abaya et la tutelle masculine sont les symboles, et que l'une de ces activistes, Israa al-Ghomgham, risque la décapitation.

C'est la France que le Comité des droits de l'homme de l'ONU condamne pour « atteinte à la liberté de religion » d'une salariée, « en violation » du Pacte international relatif aux droits civils et politiques donnant raison à cette salariée voilée, licenciée en 2008 par la crèche Baby-Loup de Chanteloup-les-Vignes dans les Yvelines.

Est ainsi bafoué le droit d'une structure d'accueil à vouloir s'opposer à l'asservissement des petites filles. Il serait temps que les Nations-Unies fassent leur examen de conscience et se rappellent que leur mission première n'est pas de soutenir au nom de la religion ce qui relève de l'obscurantisme, mais de promouvoir l'universalité du droit des individus au premier rang desquels les enfants.

Contact : 06 38 39 42 92